

Newsletter

Octobre 2020 | 36

La vulgarisation de l'informatique a commencé dans les années 80 avec l'apparition des tout premiers ordinateurs familiaux.

Pourtant, 40 ans plus tard, beaucoup d'idées préconçues traînent encore dans les esprits, à la fois irrationnelles et surprenantes. Nous vous en livrons un florilège.

Denis GELIN

Quelques idées reçues...

Qui n'a jamais entendu dire « c'est la faute de l'ordinateur » ou « l'ordinateur ne se trompe jamais » ou bien encore « l'ordinateur est intelligent ». Ces préjugés ont la vie dure ! L'être humain ne peut vivre sans mythes et légendes et aucun champ de la connaissance humaine n'est épargné. L'informatique ne déroge pas à la règle et il n'est pas rare d'entendre tout et son contraire à propos des ordinateurs. Certaines de ces affirmations se convertissent très vite en vérités communément admises et finissent par produire plus de mal que de bien.

Plus que de réfuter ces idées reçues et de contrer des arguments irrationnels , il s'agit bien de développer son esprit critique pour faire la part entre le vrai et le faux.

C'est la faute de l'ordinateur!

Accuser l'ordinateur du fait qu'un programme ne puisse pas faire quelque chose, c'est comme accuser la biologie en cas d'intoxication alimentaire ou les lois de la physique quand sa voiture refuse de démarrer.

Bien souvent, un dysfonctionnement est lié à l'utilisation d'un programme incomplet ou à une erreur de l'utilisateur. L'ordinateur n'y est pour rien...

L'ordinateur ne se trompe jamais!

Les ordinateurs sont des machines bien imparfaites qui peuvent faire l'objet d'erreurs de conception matérielle et surtout d'erreurs de programmation. Ils peuvent donc produire des résultats erronés.

L'ordinateur est intelligent!

L'informatique est capable de reproduire des formes d'intelligence humaines mais l'« intelligence » d'un programme informatique est limitée à un domaine de compétence bien particulier.

Par exemple, des ordinateurs programmés pour jouer aux échecs sont aujourd'hui capables de battre le champion du monde mais ils se feraient battre par un enfant à un simple jeu de devinettes, tout simplement parce que les connaissances qui sont stockées dans leur mémoire et les stratégies qui sont codées dans leur programme sont spécifiques aux règles du jeu d'échecs.

La machine n'est pas pour autant intelligente, elle a été programmée pour une expertise donnée.

L'informatique est écologique!

Il est vrai que, si au lieu de me déplacer, j'utilise les réseaux et les systèmes de visioconférence, j'économise de l'énergie et du temps.

L'informatique nous offre aussi la possi-

bilité de concevoir des systèmes mieux régulés, qui consomment moins d'énergie.

La dématérialisation des objets de notre environnement — par exemple, les fichiers de musique MP3, les journaux et autres documents qui passent du papier au numérique — permet d'éviter de puiser dans les ressources naturelles (par exemple, le bois pour le papier) et de générer des déchets.

Par contre, comme nous en avons parlé dans une précédente Newsletter, l'informatique est extrêmement énergivore ce qui contrecarre largement tous les effets positifs précédents

L'informatique, c'est récent!

Certes, la vulgarisation de l'informatique a commencé dans les années 80 avec l'apparition des premiers ordinateurs familiaux.

Mais, c'est oublier que l'un des premiers ordinateurs opérationnels, a été achevé en 1946. Il pesait 27 tonnes, occupait 63 m2 au sol et effectuait 5 000 opérations par seconde...

Mon ordinateur est sécurisé!

Si mon ordinateur ou mon téléphone avait un virus, je m'en rendrais compte

Il n'est pas dans l'intérêt des pirates que vous vous rendiez compte de la présence d'un virus. C'est pourquoi, la majorité du temps, les virus sont programmés





Quelques idées reçues... (suite et fin)

pour être le moins détectable possible.

Les virus ne touchent que les ordinateurs

Du fait de la faible protection contre les virus sur les téléphones portables, les infections sur mobile sont en forte progression.



<u>Je ne risque rien si je n'installe pas de</u> nouvelles applications

Toute application peut être victime

d'une faille, même les plus classiques. Ne rien installer ne prévient donc pas des piratages.

Je ne risque rien tant que je ne télécharge rien

Les moyens d'infection sont désormais plus pernicieux qu'auparavant. Un simple clic sur un lien dans un email peut infecter votre ordinateur.

Je ne peux pas avoir de virus si mon ordinateur est un Mac

Même si globalement les ordinateurs PC sont davantage visés par des virus que les Mac, cette tendance tend aujourd'hui à se résorber, et tout ordinateur peut être victime de failles, même les Apple.

Je ne risque rien tant que je ne visite pas de sites dangereux

Malheureusement, il est possible d'être infecté par un virus en visitant un site Web apparemment digne de confiance. En effet, même les plus sérieux ou les plus ordinaires peuvent être contaminés et devenir de potentielles sources d'infection.

Si le site que je visite est en "https", je suis en sécurité

Le protocole https visible en début d'adresse de site Web signifie que la connexion avec le site est sécurisée. Pour autant, cela ne présume en aucun cas de la sécurité du site en luimême qui peut très bien avoir été piraté ou diffuser volontairement des virus.

Je n'ai pas d'information sensibles dans mon ordinateur, cela n'intéresse pas les pirates

Bien que les piratages ciblés se développent, la principale cible des pirates reste l'utilisateur individuel parce que les informations obtenues (codes d'accès, informations bancaires...) peuvent être utilisées ou revendues.

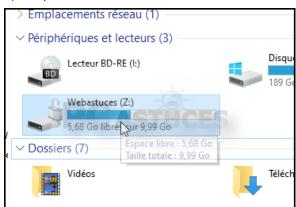


Conseils et astuces

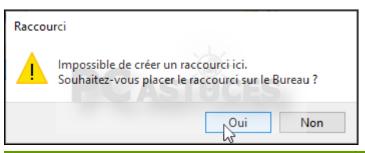
Windows 10 : Epingler un dossier ou un lecteur à la barre des tâches

Vous avez un disque dur externe, une clé USB ou bien des dossiers particuliers sur votre ordinateur ou sur un lecteur réseau que vous souhaitez ouvrir rapidement. Vous pouvez l'épingler à la barre des tâches en suivant cette manipulation.

1) Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le lecteur ou le dossier à épingler à la barre des tâches.

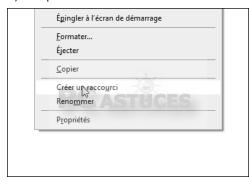


3) Placez le raccourci sur le bureau.



Les colonnes de la Newsletter vous sont ouvertes : faites-nous parvenir les articles que vous souhaitez voir publiés.

2) Cliquez sur Créer un raccourci.



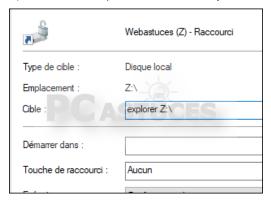
4) Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le raccourci nouvellement créé sur le bureau et cliquez sur **Propriétés.**





Conseils et astuces (suite)

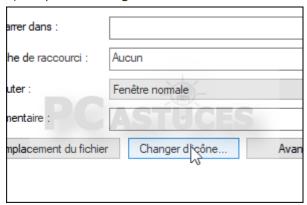
5) Dans le champ Cible, saisissez explorer suivi d'un espace avant le chemin déjà présent et validez par OK.



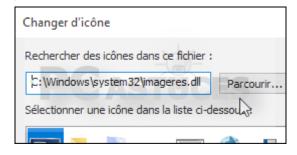
6) Cliquez de nouveau sur le raccourci avec le bouton droit de la souris puis sur **Propriétés.**Créer un raccourci



8) Cliquez sur Changer d'icône.



9) Dans le champ Rechercher des icônes dans ce fichier, copiez / collez le chemin suivant C:\Windows\system32 \imageres.dll qui contient de nombreuses icônes. Validez par Entrée.



10) Sélectionnez une icône pour illustrer le lecteur et cliquez

deux fois sur OK.



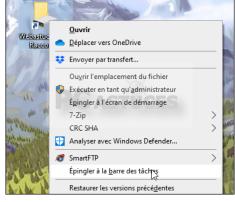
11) Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le raccourci et cliquez sur **Epin**-

gler à la barre des tâches.

12) Le dossier est désormais accessible en un clic depuis la barre des tâches.



Il est beaucoup plus simple d'épingler un programme à la barre des tâches : clic droit sur le programme et Epingler à la barre des tâches.



Le forum des associations

Le forum annuel des associations de Mennecy s'est tenu le 5 septembre et, comme chaque année, le club y disposait d'un stand.



Malgré les problèmes sanitaires, la fréquentation du forum a été élevée et le club a pu rencontrer une quinzaine de contacts.

Un grand merci à Michel qui a tenu le stand de 10 à 18 H 00.

Reprise des activités du club

Le club a repris ses activités le 8 septembre.

Les réunions du mardi après-midi se font sur inscription auprès de Michel BERTHELOT (michel-berthelot@wanadoo.fr) et sont limitées à 15 participants par séance. Deux séances sont organisées : l'une de 14 à 16 H 00, l'autre de 16 à 18 H 00.

Un protocole sanitaire a été établi pour limiter les risques de contagion.

Retrouver ces dispositions sur le <u>site Internet du club</u>.